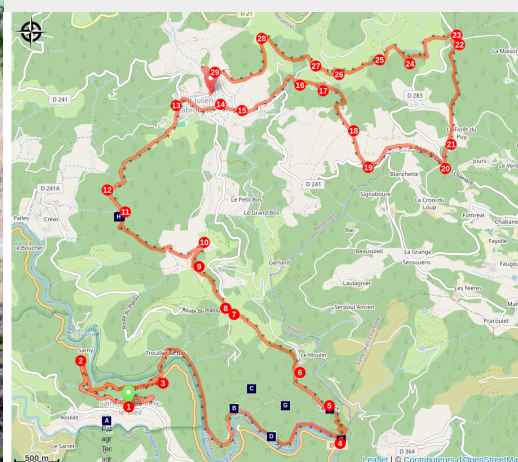


Tour de Pays du Cheylard VTT (étape 3) : de Saint-Barthélemy- le-Meil à Saint-Julien-Labrousse (Belsentes)

Ardèche



Un raideur heureux ! (ccve)



Une troisième étape sportive de 25 km pour 817 m D+ et 579 m D-, entre vallée et reliefs, mêlant passages roulants et montée progressive pour rejoindre les hauteurs de l'Eyrieux.

Cette étape descend dans la vallée de l'Eyrieux avant de remonter vers Saint-Julien-Labrousse. Entre pistes et sentiers, vous évoluerez dans une ambiance boisée et champêtre, avec des points de vue ouverts, et un court passage en portage après La Dolce Via (point 4).

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 25.1 km

Dénivelé positif : 817 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Étape

Thèmes : Au fil de l'eau, Vue exceptionnelle

Itinéraire

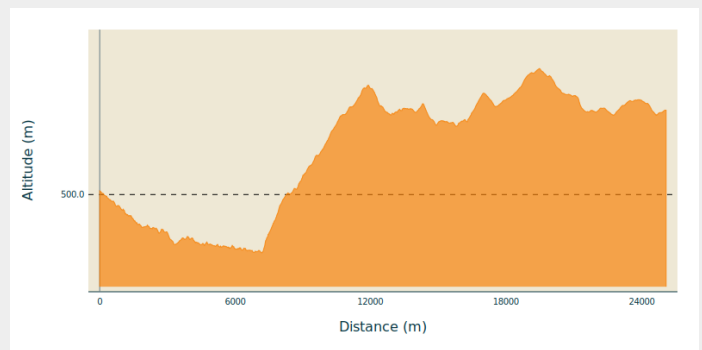
Départ : Saint-Barthélemy-le-Meil

Arrivée : Saint-Julien-Labrousse
(Belsentes)

Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Saint-Barthélemy-le-Meil
2. Belsentes
3. Saint-Jean-Chambre

Profil altimétrique



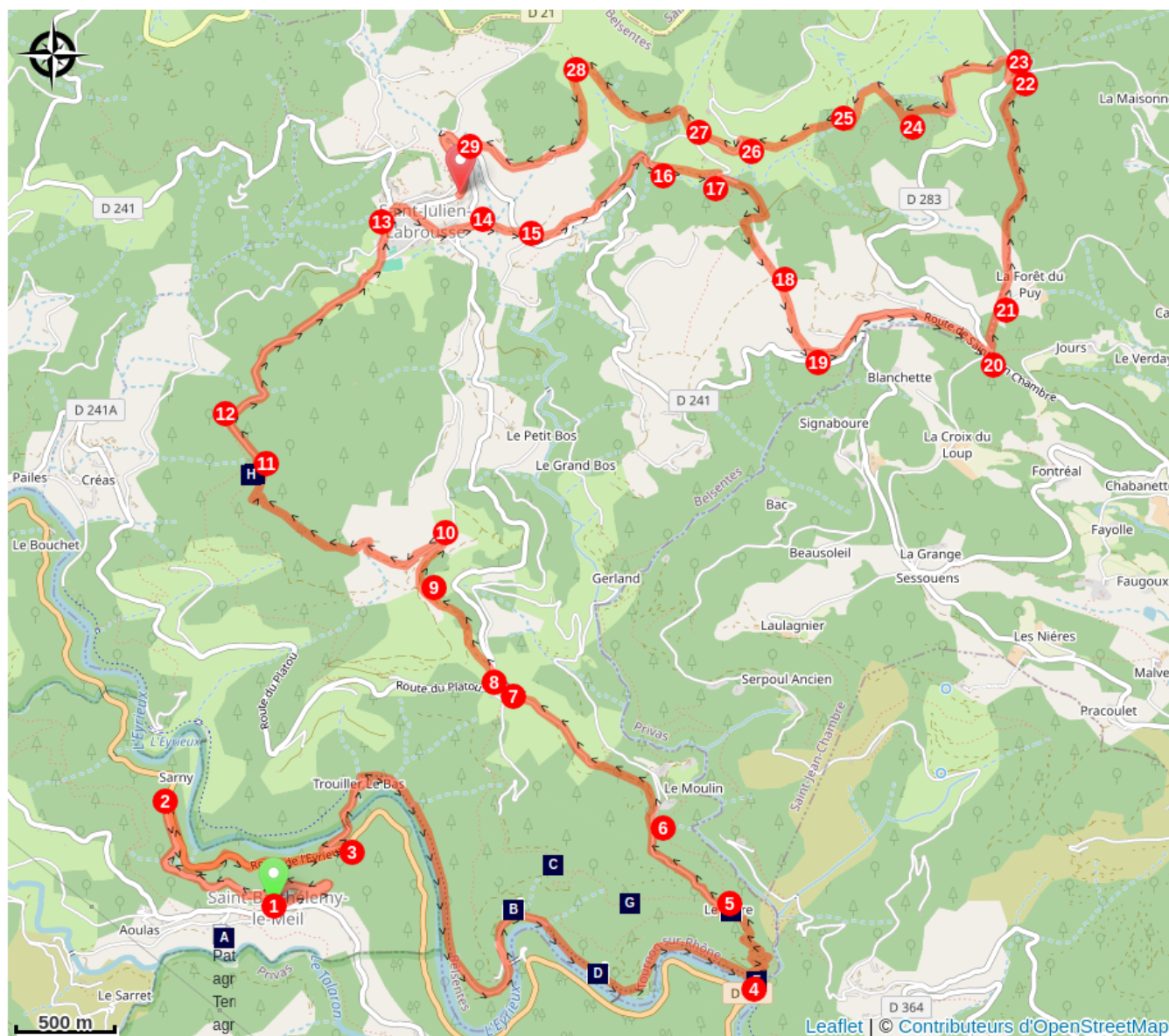
Altitude min 327 m Altitude max 867 m

Suivre le balisage VTT FFC  Tour de Pays.

1. Dans Saint-Barthélemy-le-Meil au carrefour des routes D 264 et D 464, descendre à gauche la D 464 jusqu'au prochain carrefour avec la D120.
2. Au niveau de la D120 aller à droite direction Saint Sauveur-de-Montagut.
3. Quitter la D120 et descendre à gauche la petite route en direction de Trouiller le Bas. Sur l'ancienne voie ferrée, (voie verte La Dolce Via) tourner à droite en direction de Chalencon.
4. A l'embranchement du poteau 'Le Glo', quitter la Voie Verte avant le pont et monter à gauche direction Saint-Julien-Labrousse. Suivre le GR  en portant le vélo sur 60 m environ. Traverser le hameau par la petite route.
5. A la sortie du hameau Le Serre, suivre la petite route direction Saint-Julien-Labrousse, L'Albouret.
6. Quitter la route et monter par le sentier à gauche. Dépasser les maisons Le Vernet et poursuivre par la petite route.
7. Au hameau L'Albouret, passer devant la croix et monter à droite en direction de la D241.
8. Monter la piste en face.
9. Au replat prendre à droite la piste.
10. Au carrefour monter la petite route goudronnée à gauche et passer à Le Buis.
11. A l'embranchement du poteau 'Folembert', prendre la route direction Saint-Julien-Labrousse. Vue panoramique sur Le Cheylard et le barrage des Collanges.
12. A l'embranchement du poteau 'Chareyre', continuer la route en direction de Saint-Julien-Labrousse (Belsentes)
13. Du bassin de Saint-Julien-Labrousse descendre la ruelle, passer devant l'église. Au carrefour suivant aller à gauche passer devant la salle des fêtes.
14. Couper la D241, descendre la piste et remonter sur la D 241.

15. A la croix prendre à gauche la petite route se transformant en piste. Récupérer la petite route et monter en direction du camping de Chasalet.
16. Dans un virage à gauche la route monter encore la petite route.
17. Au carrefour des routes aller à droite et traverser le camping Chasalet. Monter dans le bois jusqu'au carrefour des pistes.
18. Au carrefour des pistes continuer tout droit et descendre jusqu'à la D284.
19. Remonter la route sur 1 km.
20. De la Croix du Loup, au carrefour de cinq routes, monter sur 300 m par la petite route en direction de Saint-Apollinaires de Rias.
21. Aller à gauche par la piste.
22. De la route prendre à gauche, puis ensuite à droite par la D283.
23. 40 m après quitter la route et descendre le petit sentier à gauche. Traverser le hameau Le Bouveyron, puis continuer sous les cabanes dans les arbres.
24. Descendre ensuite à droite jusqu'au pont de bois.
25. Prendre le sentier plat à gauche jusqu'à la maison Taboul.
26. Descendre 300 m la petite route.
27. Au carrefour de la route du camping Chasalet, prendre à droite la piste et remonter jusqu'au prochain carrefour de pistes.
28. Au carrefour des pistes aller à gauche et passer au-dessus de Bastier.
29. A partir de la D241 aller à droite et rejoindre Saint-Julien-Labrousse.

Sur votre route...



Terrasses agricoles (A)

Point de vue (C)

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (E)

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (G)

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (I)

Terrasses (B)

Dolce via (D)

Village perché (F)

Point de vue de Folembert (H)

Toutes les informations pratiques

Source

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

<https://www.destination-parc-monts-ardeche.fr>

Sur votre route...



Terrasses agricoles (A)

Dans les zones de pente, les terrasses ont autrefois permis aux paysans de développer leurs travaux d'arboriculture (cerisaies, pêcheraies, châtaigneraies...). Elles sont toujours utilisées aujourd'hui, notamment pour les plantations de pommes de terre et la culture de plantes aromatiques ou médicinales. Les châtaigneraies sont toujours entretenues grâce à l'installation de jeunes agriculteurs castanéiculteurs.

Attribution : C.Fougerol



Terrasses (B)

Vous pouvez apercevoir ces murs en pierre sèche nommés terrasses qui façonnent le paysage de nos vallées. C'est le fruit d'un travail acharné de nos agriculteurs pour vivre sur ces pentes. Leur présence date du Xème siècle et ont connu leur apogée autour de 1860 lorsque la pression démographique a été la plus forte. Par la suite, les crises de la vigne (phylloxéra), de la culture du ver à soie (pébrine) et du châtaignier (encre) ont conduit à l'abandon progressif de versants entiers.

Attribution : ccve



Point de vue (C)

Une boucle qui offre de splendides points de vue sur la vallée de l'Eyrieux, à la découverte des terrasses encore cultivées.

Attribution : CCVE



Dolce via (D)

En 1886, la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux débute le projet ambitieux de créer une voie ferrée entre La Voulte-sur-Rhône et Le Cheylard. Les trains sont composés de voitures de voyageurs à compartiments, permettant aux habitants du Cheylard de rejoindre Valence en moins de trois heures. En 1968, l'exploitation de la ligne cesse, concurrencée par la route. Depuis 2018, l'ancienne voie ferrée est réhabilitée en "voie douce".

Attribution : CCVE



Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (E)

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolx, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.



Village perché (F)

Le Hameau de Serre est encore aujourd'hui habité. Il occupe une position perchée sur les crêtes, dominant la vallée de l'Eyrieux. Le sens général du mot 'serre' désigne une montagne, une arête allongée.

Attribution : ccve



Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (G)

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolx, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.



Point de vue de Folembert (H)

Une vue à couper le souffle à partir de la table d'orientation de Folembert à plus de 760 m d'altitude. Le sentier de grande randonnée (GR 420) passe sur ce belvédère qui offre une vue magique sur la vallée de l'Eyrieux et le lac des Collanges.

Attribution : D.Méchin



Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (I)

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentent sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolx, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.